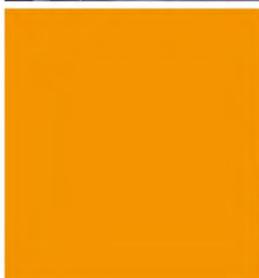
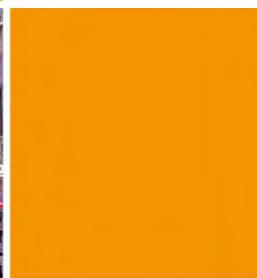
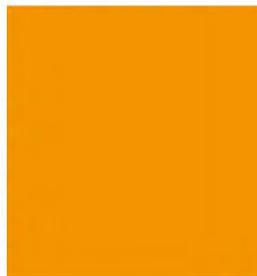




## DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE



- CAHIER V -

## LES ÉQUIPEMENTS STRUCTURANTS

sur le territoire du SCOT de la Plaine du Roussillon

# SCOT

PLAINE DU ROUSSILLON

AURCA  
AGENCE D'URBANISME CARLAINE PAYS DE LA MEDITERRANEE





A.	LE NIVEAU D'EQUIPEMENTS SUR LA PLAINE DU ROUSSILLON.....	4
1.	Des espaces de vie différenciés fédérés autour de Perpignan .....	4
2.	L'enfance et la jeunesse.....	7
3.	La santé et l'action sociale .....	9
4.	Les équipements sportifs .....	11
5.	Les commerces.....	12
6.	La couverture numérique .....	14
B.	LES EQUIPEMENTS MAJEURS.....	15
1.	L'enseignement supérieur .....	15
2.	Les équipements de santé majeurs .....	16
3.	Les équipements sportifs structurants.....	17
4.	La culture et les loisirs .....	18
5.	Bâtir les villes touristiques (requalification des équipements portuaires) .....	19
6.	Les autres grands équipements .....	20
	LISTE DES FIGURES .....	23

## A. LE NIVEAU D'ÉQUIPEMENTS SUR LA PLAINE DU ROUSSILLON

### 1. DES ESPACES DE VIE DIFFERENCIÉS AUTOUR DE PERPIGNAN

L'analyse des équipements et services correspond à un état des lieux des équipements publics, des établissements de service ainsi que des commerces. Il leur est attribué différentes fonctions telles que l'enseignement, la santé, les services administratifs, les commerces, les sports loisirs et culture, le tourisme et les transports. Il est également possible de les différencier selon un niveau de rayonnement défini dans la Base Permanente des Équipements (BPE) de l'INSEE :

- Les **équipements de proximité** répondent à des **usages locaux** (mairie, école, boulangerie...) : ce sont les plus nombreux ;
- Les **équipements intermédiaires** (collège, centre médical, supermarché...) **rayonnent** à une échelle plus large **sur plusieurs communes** ;
- Les **équipements supérieurs** (gendarmerie, pôle commercial, cinéma, lycée...) **rayonnent sur plusieurs communes, voire à l'échelle du territoire de la plaine.**
- Les **équipements structurants** (port, centre hospitalier, centre universitaire, stade...) **rayonnent à échelle métropolitaine sur l'ensemble de la plaine et du département, voire au-delà.**

**Définition bassin de vie 2012** : « Le bassin de vie constitue le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants. » (Source INSEE)

Sur le territoire de la Plaine du Roussillon :

-  **14 communes disposent d'une offre de services de gamme supérieure.** Pour cela, ces communes doivent compter parmi leurs équipements au moins 5%, ou bien, au moins 5 équipements de la gamme supérieure. **La ville-centre, les pôles d'équilibres, les villes littorales ainsi que quelques communes de la première couronne proposent une offre en équipements et services issue de la gamme supérieure.**
-  **19 communes proposent une offre de services de la gamme intermédiaire.** Ces communes disposent d'au minimum 20% d'équipements issus de la gamme intermédiaire et d'au moins 5 équipements de gamme intermédiaire. **Ces pôles de services intermédiaires se concentrent essentiellement à l'est du territoire de la plaine et dans le cœur de l'agglomération.**
-  **32 communes disposent d'une offre de services de la gamme de proximité.** Comme pour les équipements intermédiaires, ce sont leur regroupement, la diversité de leur fonction et leur niveau de rayonnement local qui structure le territoire en bassin de vie.
-  **8 communes** comptent moins de 5 équipements de la gamme de proximité dont deux communes ne possédant aucun équipement. Ainsi ces communes, **situées principalement dans les massifs, sont dépendantes de l'offre de proximité voisine et notamment du pôle de service de leur bassin de vie.**

**Le SCOT de la Plaine du Roussillon est constitué de sept bassins de vie au sein desquels les habitants ont accès aux équipements et services.** Le territoire bénéficie d'une offre diversifiée dont le rayonnement permet de répondre aux besoins de ses habitants mais également de ceux du reste du département.

**On compte parmi les pôles de services structurants : Perpignan, Millas, Saint-Laurent-de-la-Salanque, Canet-en-Roussillon, Saint-Cyprien, Thuir et Ille-sur-Têt.** On note dans le sud de la Plaine du Roussillon que certaines communes sont influencées par des pôles de services extérieurs au territoire du SCOT Plaine du Roussillon, ce qui traduit une certaine perméabilité du territoire avec son environnement et donc la présence d'échanges et de flux inter-territoires. Ainsi, plusieurs communes du sud du SCOT se situent dans l'aire d'influence de Céret, du Boulou et d'Amélie-les-Bains-Palalda.

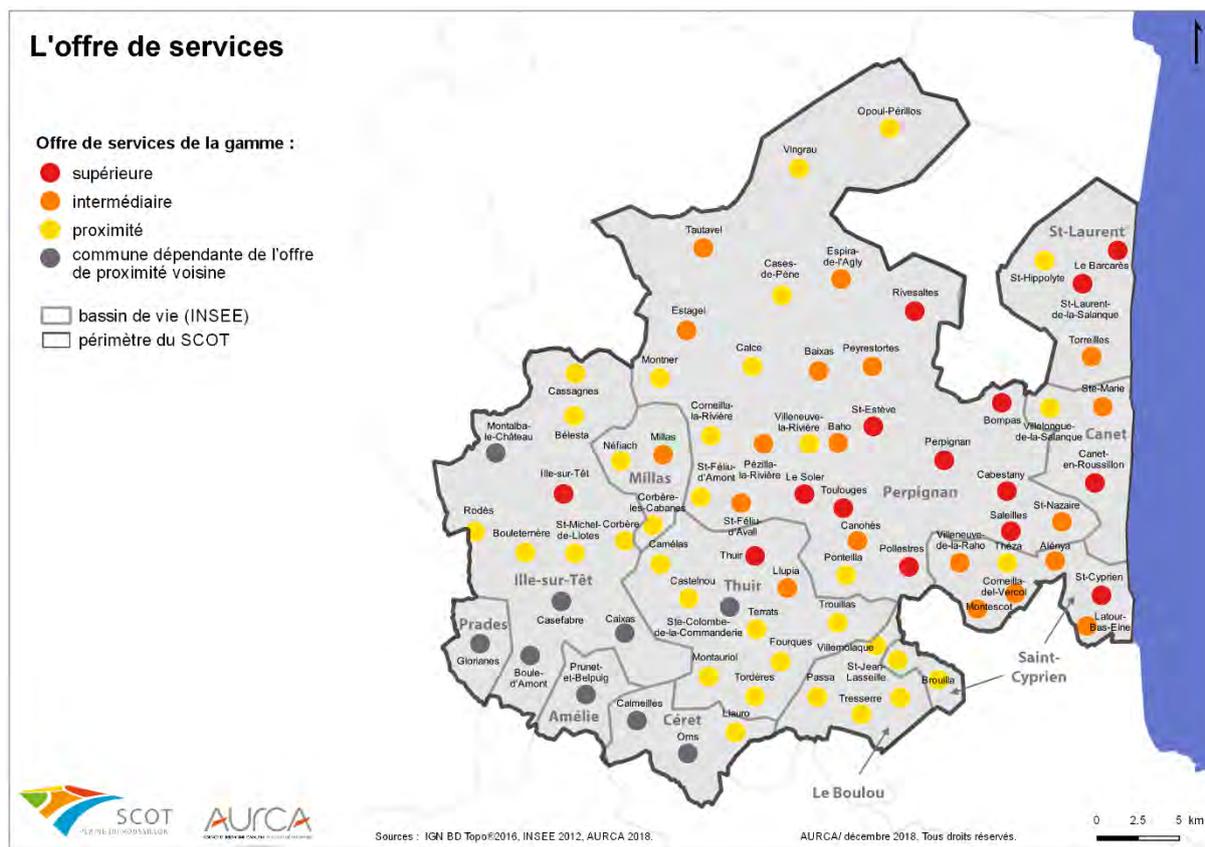


Figure 1 – Les bassins de vie 2012 et l'offre de services par gamme (INSEE)

En 2016, le territoire comptabilise **14 526 équipements et services dont les ¾ sont répartis sur une dizaine des 77 communes du SCOT, et en particulier très largement sur la ville-centre**. Les communes recensées dans le tableau ci-dessous sont les principales pourvoyeuses d'équipements et services sur le territoire du SCOT Plaine du Roussillon.

	Nombre	Part dans le SCOT	Densité pour 1 000 habitants	Dont équipements de proximité		Dont équipements intermédiaires		Dont équipements supérieurs	
				Nombre	Part dans le SCOT	Nombre	Part dans le SCOT	Nombre	Part dans le SCOT
Perpignan	5 788	40%	49	3 950	37%	1 242	47%	516	58%
Canet	842	6%	60	632	6%	162	6%	21	2%
Cabestany	618	4%	61	363	3%	160	6%	93	10%
Saint-Cyprien	612	4%	54	486	4%	93	4%	18	2%
Rivesaltes	454	3%	52	322	3%	86	3%	34	4%
Le Barcarès	382	3%	71	307	3%	42	2%	14	2%
St-Laurent	375	3%	36	280	3%	73	3%	21	2%
Thuir	372	3%	51	229	2%	101	4%	38	4%
Saint-Estève	357	2%	31	268	3%	69	3%	20	2%
Ille-sur-Têt	282	2%	50	204	2%	63	2%	12	2%
Le Soler	273	2%	36	222	2%	38	1%	12	1%
Bombas	252	2%	36	196	2%	46	2%	10	1%
Toulouges	250	2%	36	192	2%	43	2%	12	1%
<b>SCOT PR</b>	<b>14 526</b>		<b>44</b>	<b>10 802</b>		<b>2 623</b>		<b>894</b>	

Figure 2 – Les communes comprenant plus de 200 équipements au sein du SCOT PR, nombre et gamme, en 2016 (INSEE, BPE 2016)

**Perpignan est le pôle de services le plus important du territoire** avec près de 5 800 équipements de gammes variées dont 516 équipements de gamme supérieure (soit une part de 58% sur l'ensemble du SCOT).

Les communes de Cabestany, St-Estève, Bompas, Le Soler et Toulouges sont à proximité immédiate de la ville-centre du SCOT. Elles participent à l'attractivité de l'agglomération avec une offre importante en matière d'équipements et de services. Le territoire s'articule donc principalement autour de cet espace d'équipements et de services.

Cependant **on observe une certaine multipolarité** puisque les communes de Canet-en-Roussillon (deuxième pôle de services avec 842 équipements), Saint-Cyprien (612 eq.), Rivesaltes (454 eq.), Barcarès (382 eq.), Saint-Laurent-de-la-Salanque (375 eq.), Thuir (372 eq.) et Ille-sur-Têt (282 eq) regroupent l'ensemble des équipements de la gamme de proximité et une majeure partie des équipements de la gamme intermédiaire. Il s'agit de véritables pôles de services qui offrent un niveau d'équipement tout à fait satisfaisant et qui s'affirment comme **des espaces structurants et polarisants, témoignant de l'existence de différents espaces de vie au sein du SCOT.**

Les équipements de la gamme supérieure sont bien moins présents au sein des dernières communes précitées, montrant dès lors l'air d'influence du **pôle de services et d'équipements structurants** que représente le cœur d'agglomération et notamment **la ville centre.**

	Nombre	Densité 1 000 hab.	Répartition des équipements par gamme		
			équipements de proximité	équipements intermédiaires	équipements supérieurs
SCOT PR	14 526	44	75%	19%	6%
SCOT Littoral Sud	4 144	55	77%	19%	4%
SCOT Narbonnaise	6 035	48	78%	18%	5%
SCOT Biterrois	13 795	51	62%	29%	9%
Pyrénées-Orientales	22 679	48	77%	18%	5%
Occitanie	246 735	43	65%	26%	9%

Figure 3 – La répartition des équipements par gamme, comparaison des territoires (INSEE, BPE 2016)

L'analyse des **gammes d'équipements** au sein des territoires de comparaison indique que le territoire du SCOT Plaine du Roussillon a une **répartition similaire à celle des SCOT Littoral Sud et de la Narbonnaise.** Il en est de même avec le département des Pyrénées-Orientales, conformément au fait que le nombre d'équipements sur la plaine représente près des  $\frac{2}{3}$  de celui du département. L'analyse des densités d'équipements montre que le territoire du SCOT offre en moyenne **44 équipements pour 1 000 habitants**, ce qui est inférieur aux autres SCOT (qui concentrent une offre en équipements et services importante sur des territoires plus petits), mais **similaire à l'échelle régionale.**

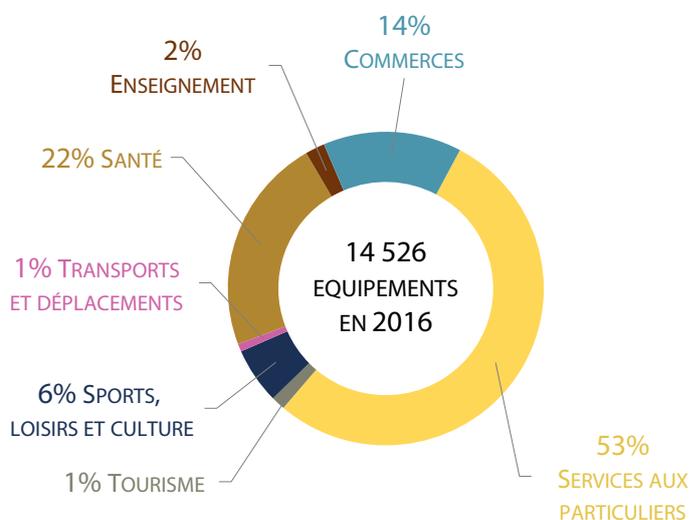


Figure 4 - La répartition des équipements par domaine (INSEE BPE 2016)

Avec une répartition de 75% d'équipements de proximité, 19% d'intermédiaire et 6% de supérieur, le territoire du SCOT compte ainsi une grande majorité d'équipements de la gamme de proximité.

De plus la répartition des équipements par domaine montre que les équipements de santé et de services aux particuliers sont les plus représentés (répartition similaire au sein des secteurs de comparaison). On note également que les équipements liés au tourisme ne représentent que 1% de l'offre proposée alors qu'il s'agit d'un pan majeur de l'économie locale. Cependant l'INSEE ne distingue dans cette catégorie que les hôtels, campings, agences de voyage et les services de réservation et d'information touristique (office de tourisme notamment).

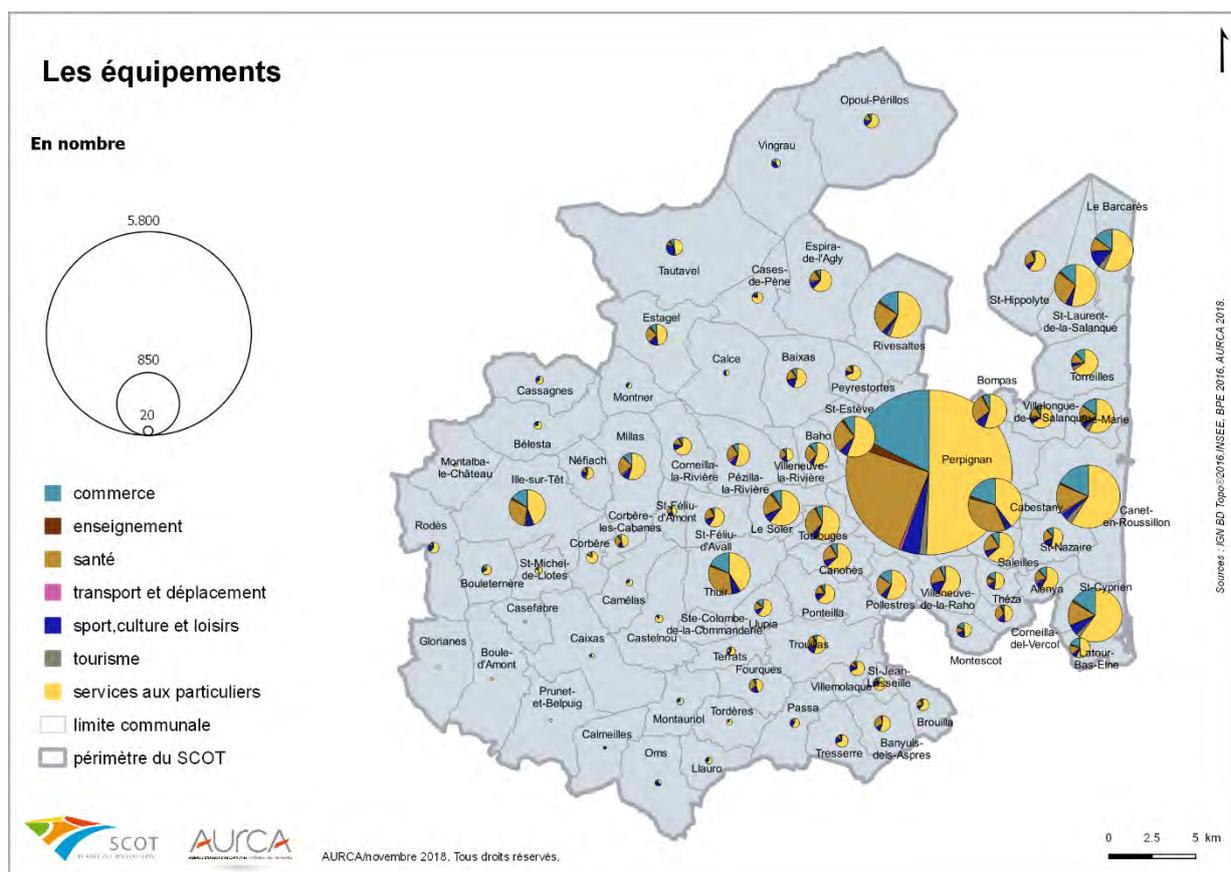


Figure 5 - Les équipements sur le territoire du SCOT PR en 2016 par grande fonction (INSEE BPE 2016)

## 2. L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

### a. La petite enfance et le premier degré

NB : Les structures du 1<sup>er</sup> degré rassemblent les écoles maternelles (classes de la petite à la grande section), les écoles élémentaires (classes du CP au CM2) et les écoles primaires (regroupement des cycles maternelles et élémentaires).

En 2016, **46 structures d'accueil collectif dédiées à la petite enfance** (crèche, micro-crèche, multi-accueil et halte-garderie) sont recensées sur le territoire de la plaine. Elles comptabilisent une capacité d'accueil de 1 474 places, soit 13,7 places pour 100 enfants âgés de moins de 3 ans, (ratio légèrement en deçà de la moyenne nationale qui s'établit à 16,3 places pour 100 enfants en 2015). Ces établissements d'accueil des jeunes enfants sont principalement implantés au sein de la ville-centre (près d'une place sur deux).

En complément de cette offre d'accueil collectif, le territoire compte de nombreuses assistantes maternelles agréées qui permettent de pallier à l'absence ou au manque de places dans les structures d'accueil collectif. On dénombre également 8 Relais d'Assistants Maternelles (RAM) où les assistantes maternelles peuvent se réunir pour partager des temps d'activités en commun. À destination de la petite enfance, le territoire recense également plusieurs Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP).

Le territoire du SCOT de la Plaine du Roussillon comptabilise **192 établissements scolaires du premier degré (publics et privés confondus)** répartis comme suit : 78 écoles maternelles, 108 écoles élémentaires et 6 regroupements intercommunaux. Le parcours bilingue français/catalan est proposé dans certaines classes des écoles de Cabestany, Ille-sur-Têt, Le Soler, Perpignan, Rivesaltes et Thuir. Très demandé par les familles mais pourtant insuffisamment développé, l'enseignement bilingue représente près de 6% des effectifs du premier degré à l'échelle du département. En outre, l'enseignement en catalan est dispensé en totale immersion dans les écoles associatives de La Bressola (8 établissements dans les PO comptant plus de 1000 enfants). Par ailleurs,

12 000 élèves du département bénéficient d'une initiation à la langue catalane en maternelle ou en élémentaire, soit près d'un écolier sur trois.

Le territoire compte 31 444 élèves inscrits dans le premier degré en 2015, soit 5% de plus qu'en 2009 (les effectifs ayant progressé de + 1 460 élèves en 6 ans). Cette évolution positive concerne surtout les écoles situées dans la ville-centre (Perpignan +793 élèves fréquentant les écoles du premier degré, soit +7%). Cette progression des effectifs scolaires masque cependant des déséquilibres en termes de mixité, les familles se détournant de certains établissements scolaires de secteur en contournant la carte scolaire ou en se tournant vers les établissements privés. La part des effectifs dans l'enseignement public reste cependant légèrement supérieure à la moyenne nationale (88% au niveau du SCOT et 86% au niveau national).

15 communes sur les 77 sont dépourvues d'école. Il s'agit essentiellement de communes de moins de 400 habitants. Il est à noter que **le territoire est relativement bien équipé avec la présence de structures dédiées à la petite enfance ou d'écoles du premier degré au sein de chaque bassin de vie.**

## b. Le second degré

**NB : les structures du second degré comprennent les collèges et les lycées**

**La plaine compte ensuite 47 établissements de l'enseignement du second degré (publics et privés confondus),** répartis entre 28 collèges, 11 lycées d'enseignement général et technologique et 8 lycées d'enseignement professionnel. En 2015, ils regroupent 29 117 élèves, (soit 5% de plus qu'en 2009), dont 63% sur la commune de Perpignan. À cela s'ajoute, l'enseignement agricole dispensé à Théza (Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole) et à Rivesaltes (Lycée Professionnel Agricole et Centre de Formation et d'Apprentis).

**Les collèges sont répartis sur les communes les plus peuplées et garantissent la poursuite de la scolarité dans l'ensemble des bassins de vie. En revanche les lycées, équipements très polarisants, sont concentrés sur l'est du territoire, notamment sur la commune de Perpignan.** En effet, les élèves du bassin de vie de Millas et d'Ille-sur-Têt sont scolarisés au lycée de Prades dans le Conflent, ce qui explique le manque d'établissements sur l'ouest du territoire du SCOT de la Plaine du Roussillon.

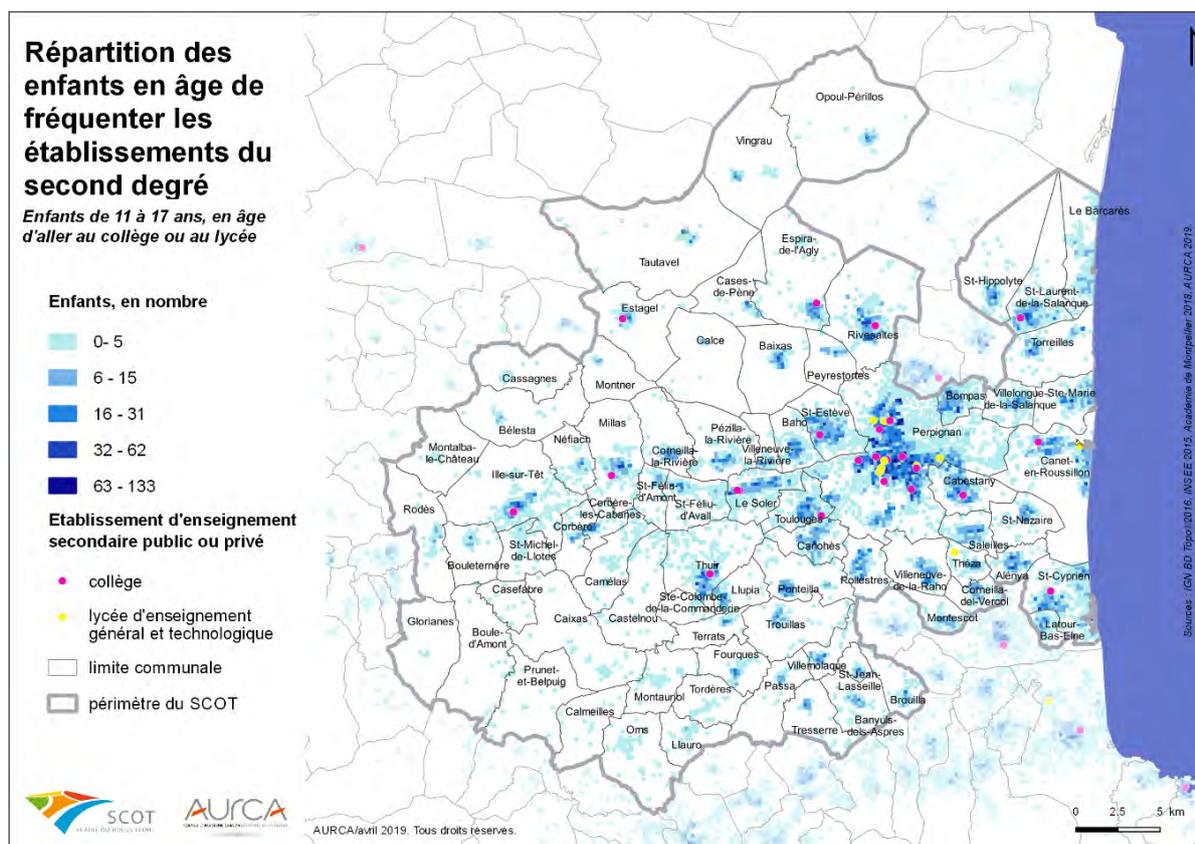


Figure 6 - La répartition des enfants en âge d'aller à l'école (enfants de 11 à 17 ans) sur le SCOT PR (Académie de Montpellier 2016)

### 3. LA SANTE ET L'ACTION SOCIALE

La Plaine du Roussillon présente une offre diversifiée en termes de soins médicaux dont un centre hospitalier, plusieurs cliniques essentiellement situées au sein de la ville-centre, ainsi que des maisons médicales abritant les cabinets de nombreux praticiens (cf. partie équipements de santé majeurs).

#### a. Les équipements de santé de proximité

**Le territoire de la plaine dispose d'une offre diversifiée en matière d'équipements de santé de proximité<sup>1</sup> au sein de chaque bassin de vie.** Dans ce contexte très favorable, l'accès aux professionnels de santé de proximité ne constitue pas une problématique forte bien que seulement la moitié des communes du SCOT soient couvertes par la présence d'une offre d'équipements de santé de proximité complète. Pour autant, on remarque une carence dans les Aspres et le Roussillon-Conflent puisqu'en 2016 c'est près de 31 villages des massifs qui sont **confrontés à l'absence combinée d'équipements de santé de proximité (médecin, dentiste et pharmacie)**. Dentistes et pharmacies font également défaut dans les communes de Brouilla, Corbère-les-Cabanes, Corneilla-la-Rivière, Latour-Bas-Erne (projet de création), Peyrestortes, Théza, Villemolaque et Villeneuve-la-rivière, bien que la présence d'au moins un médecin généraliste soit confirmée. L'absence de pharmacie dans ces communes s'expliquent notamment par leur nombre d'habitants inférieur à 2 500, seuil en dessous duquel une pharmacie ne peut être créée.

Avec un total de 394 médecins, le territoire connaît une densité de 1,2 généralistes pour 1 000 habitants. La commune de Perpignan avec ses 179 médecins en centralise près de la moitié pour une densité de 1,5 médecin pour 1 000 habitants. Les communes de Thuir, Saint-Laurent de la Salanque, Saint-Estève, Ille-sur-Têt, Canet-en-Roussillon et Cabestany regroupent plus de 10 médecins généralistes chacune. Le territoire du SCOT Plaine du Roussillon a une densité de médecins généralistes légèrement en dessous de la moyenne nationale mais supérieure à celles du SCOT de la Narbonnaise et du Biterrois. Dans les communes des massifs dépourvues d'offre médicale se pose la question des temps d'accès aux soins, proche des 30 minutes pour certaines communes. Il est rappelé que 95% de la population française se situe à moins de 15 minutes de trajet d'un médecin généraliste.

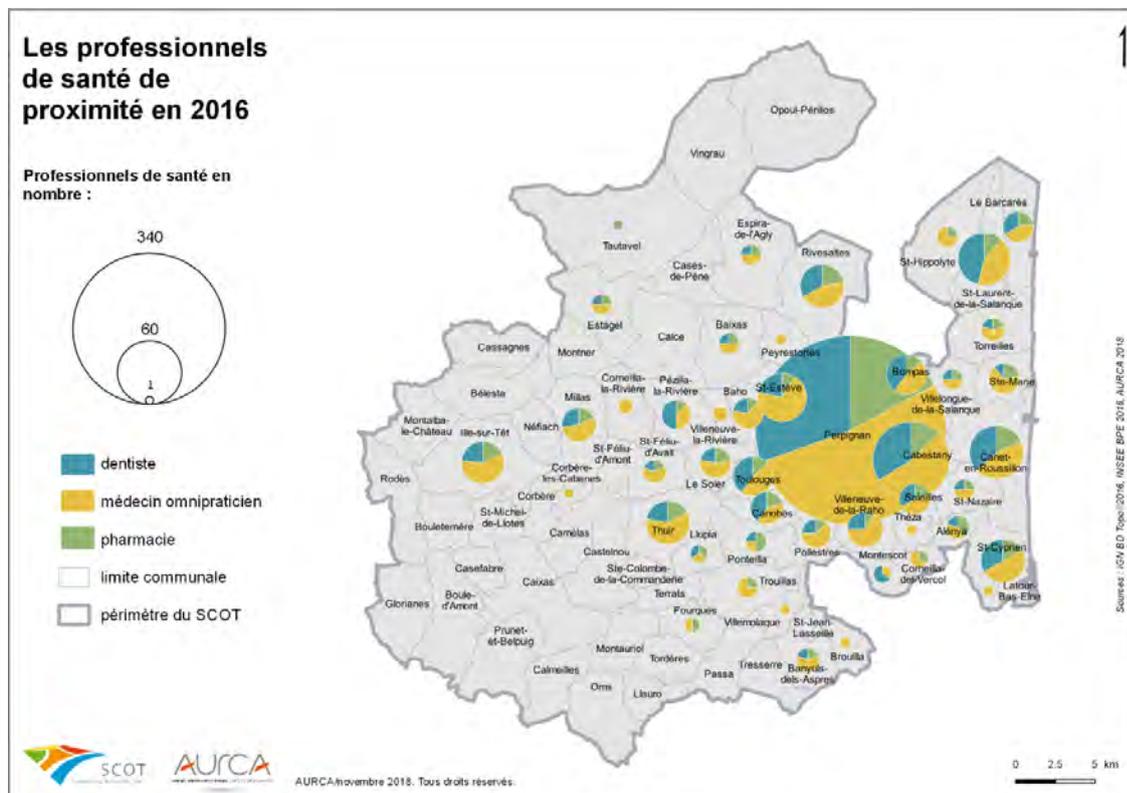


Figure 7 – Les équipements de santé de proximité sur la Plaine du Roussillon en 2016 (INSEE BPE2016)

<sup>1</sup> Offre d'équipements de santé de proximité : au moins un médecin généraliste, un dentiste et une pharmacie



Densité de médecins généralistes	
SCOT PR	1,2 /1000
SCOT Littoral Sud	1,4 /1000
SCOT du Biterrois	1,1 /1000
SCOT Narbonnaise	1,1 /1000
Pyrénées-Orientales	1,3 /1000
Occitanie	1,1 /1000
National	1,3 /1000

## b. Les hébergements des personnes âgées dépendantes

Le territoire de la plaine compte **28 établissements de type maisons de retraite publiques et privées ainsi qu'une unité de soin longue durée** au centre hospitalier de Perpignan. En 2016, l'ensemble de ces structures totalise près de 2 400 lits. Perpignan centralise la moitié de cette capacité d'accueil (15 établissements, 1 151 lits). En complément de cette offre, le territoire propose également trois foyers-logements et cinq centres d'accueil de jour permettant respectivement l'accueil de 115 et 69 individus.

Bien que 45% des structures soient concentrées sur la ville centre du SCOT, les autres équipements sont relativement bien répartis sur le territoire de la plaine puisque **chaque bassin de vie est doté d'un établissement dédié à l'hébergement des personnes âgées dépendantes.**

Bassin de vie	Communes	EHPAD/ maison de retraite	Foyer logements	Accueil de jour	Unité de soin longue durée
Perpignan	Perpignan	830	20	42	200
Perpignan	Bompas	63		15	
Perpignan	Toulouges	60	20		
Perpignan	Cabestany	105			
Perpignan	Espira de l'Agly	62			
Perpignan	Le Soler	146			
Perpignan	Pézilla-la-Rivière	72			
Perpignan	Saint-Estève	76			
Perpignan	Peyrestortes	56			
Millas	Millas	81		12	
St Laurent de la S.	Saint-Laurent-de-la-Salanque	94			
Saint-Cyprien	Saint-Cyprien	180	75		
Saint-Cyprien	Latour-bas-Elne	72			
Canet-en-Roussillon	Canet-en-Roussillon	84			
Illes-sur-Têt	Illes-sur-Têt	130			
Thuir	Thuir	106			

Figure 8 – Places en établissement pour personnes âgées en 2016 (Conseil Départemental 66)

En plus de ces hébergements, les collectivités développent des services à destination des populations âgées pour favoriser le maintien à domicile (portage de repas à domicile, aides dans les tâches de la vie quotidienne, accompagnement)

Bien que le niveau d'équipements en matière d'hébergement des personnes âgées soit convenable, il est intéressant d'ajouter que le vieillissement de la population est une tendance qui se poursuit sur le territoire. En 2015, plus d'une personne sur 10 est âgée de 75 ans ou plus. Cette proportion ne cesse d'augmenter (+21% depuis 2006). Selon les projections tendanciennes, la part des personnes vieillissantes devrait croître ces 15 prochaines années pour atteindre 1 personne sur 5 à horizon 2050 (source : projection démographique Omphale 2017). Si la proportion de personnes âgées dépendantes augmente, les capacités en hébergement seront-elles en mesure de satisfaire l'ensemble de cette population ?

## 4. LES EQUIPEMENTS SPORTIFS

	Perpignan	Saint-Cyprien	Canet-en-Roussillon	Le Barcarès	Cabestany	Bompas	Saint-Estève	Thuir	Rivesaltes	Villeneuve	Millas	Le Soler	Saint-Laurent-dé-la-S.	Torreilles	Ille-sur-Têt	SCOT PR
Nb. eq. sportifs	350	91	81	75	71	47	45	40	37	37	29	29	28	28	25	1080
Part dans le SCOT	35%	9%	8%	7%	7%	5%	4%	4%	4%	4%	3%	3%	3%	3%	2%	/

Figure 9 – Les équipements sportifs sur le territoire du SCOT PR – les communes comptant plus de 25 équipements (Ministère des sports 2018)

Avec **1 080 équipements sportifs en 2018**, le territoire du SCOT de la Plaine du Roussillon est relativement bien pourvu en équipements de sport. **Les infrastructures de base** (terrains de football/rugby, salles multisports, boudodromes, cours de tennis...) **se retrouvent sur la majorité des communes.**

Malgré ce constat, trois communes ne possèdent aucun équipement et dix-sept en recensent moins de cinq. Ces communes peu ou pas équipées correspondent principalement aux villages des massifs, concentrés sur les Aspres et Roussillon-Conflent, et dépendent donc fortement des pôles d'équilibre d'Ille-sur-Têt et de Thuir en matière d'équipements sportifs.

Perpignan, les pôles d'équilibre et les bourgs-centres concentrent les principales structures sportives. Ainsi, **chaque bassin de vie bénéficie d'un taux d'équipement suffisamment important.** Avec une densité de 3 équipements de sport pour 1 000 habitants, la ville de **Perpignan centralise 35% des structures. Les communes de Saint-Cyprien, Le Barcarès, Millas et Thuir ont des densités d'équipement plus élevées** (de 5 à 8 équipements pour 1 000 habitants) comparé au reste du territoire.

**Saint-Cyprien est le second pôle de service en matière d'équipements sportifs.** La commune centralise 9% des structures grâce à ses activités nautiques et son complexe sportif « les Capellans », **témoignant de la structuration de ce bassin de vie autonome.**

Les activités nautiques et aquatiques se concentrent sur la frange littorale mais également au sein des communes disposant de plans d'eau tel que Villeneuve de la Raho, Millas ou encore le Soler.

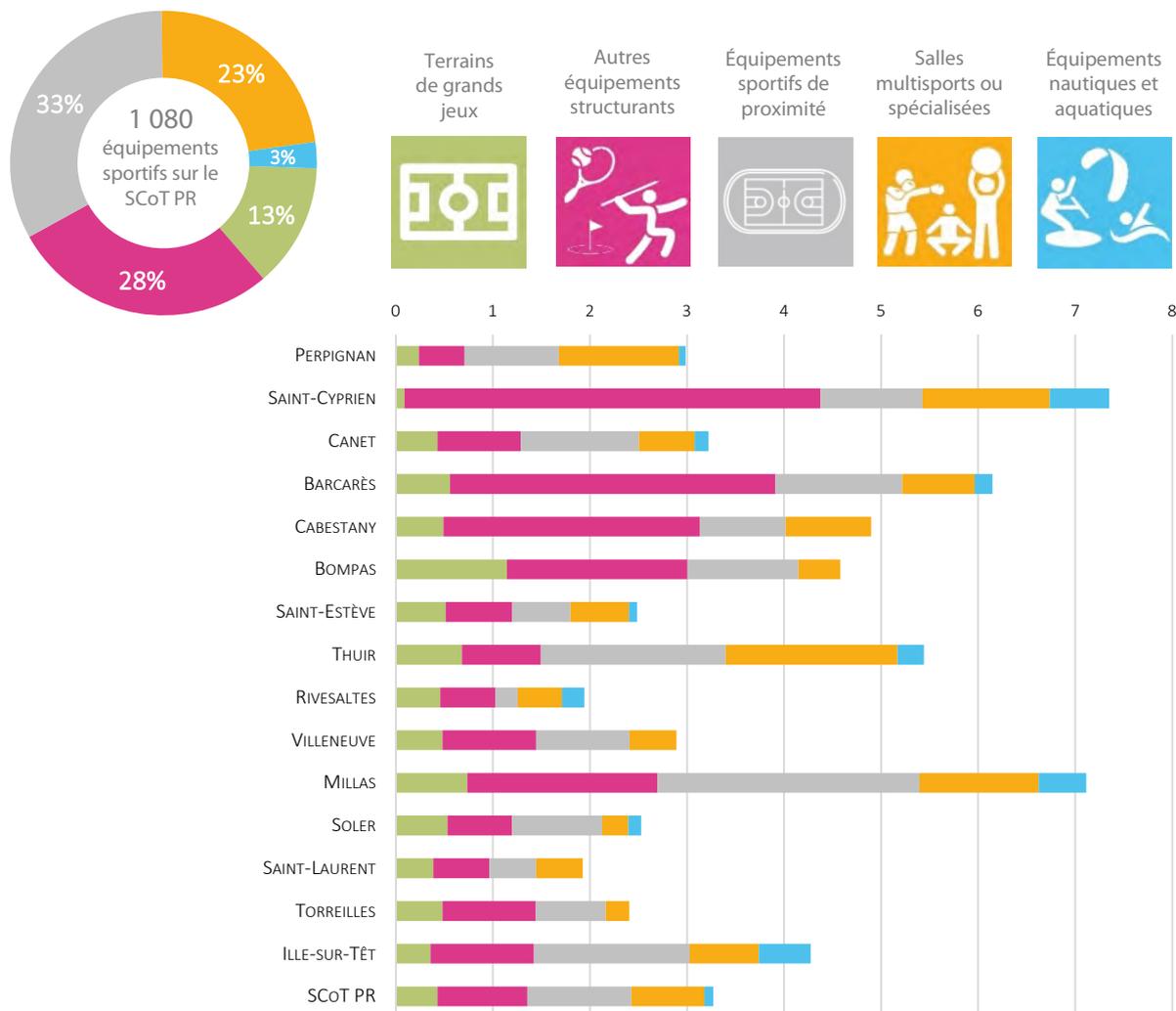


Figure 10 – Les équipements sportifs sur le territoire du SCoT PR, en nombre d'équipements pour 1 000 hab. – les communes comptant plus de 25 équipements (Ministère des sports RES 2018)

## 5. LES COMMERCES

	Commerces de proximité	Commerces intermédiaires	Commerces supérieurs	Total	Part dans le SCoT	Densité de commerce / 1 000 habitants
Perpignan	278	679	48	1 005	49%	9
Canet	38	102	9	149	7%	11
Cabestany	22	89	9	120	6%	12
Saint-Cyprien	40	49	4	93	5%	8
Thuir	18	47	2	67	3%	9
Rivesaltes	24	41	1	66	3%	8
Le Barcarès	30	24	2	56	3%	10
Saint-Laurent	19	28	2	49	2%	5
<b>SCoT PR</b>	<b>702</b>	<b>1 250</b>	<b>84</b>	<b>2 036</b>		<b>6</b>

Figure 11 – La répartition des commerces par gamme sur le SCoT PR, les communes comptant plus de 50 commerces (INSEE, BPE2016)

L'analyse des équipements commerciaux permet de présenter le constat **d'une bonne couverture sur le territoire du SCOT avec près de 6 équipements pour 1 000 habitants et un total de 2 036 commerces en 2016**. Alors que la ville de Perpignan concentre la moitié des commerces, avec une densité de 9 commerces pour 1 000 habitants, les pôles d'équilibre et villes littorales sont également bien pourvues et participent à la dynamique commerciale du territoire. Même si leur représentation est bien plus faible que sur la ville centre, ces autres communes atteignent des densités commerciales élevées, dépassant les 10 équipements pour 1000 habitants.

Le territoire de la plaine recense une majorité de commerces de gamme intermédiaire (61% des commerces), ce qui indique **une bonne couverture en matière de commerces dit « d'usage occasionnel »** qui comprennent le supermarché, la librairie-papeterie, le magasin de vêtement, l'opticien, etc. La présence de ce type de commerce est une condition nécessaire pour maintenir et améliorer la qualité de vie des habitants d'un territoire, pour attirer de nouveaux résidents et des touristes, mais aussi voir émerger de nouvelles activités économiques. En matière de commerce de proximité, **seules 44% des communes présentent un tissu commercial de première nécessité complet** (trois des commerces de base soit boulangerie, boucherie et alimentation générale ou à défaut présence d'un supermarché). **12 communes ne bénéficient d'aucun commerce de proximité**, elles sont essentiellement concentrées sur la partie sud et ouest du territoire du SCOT, dont 8 d'entre elles sur le territoire de la Communauté de communes Roussillon-Conflent. En complément ou afin de pallier au manque de commerce, de nombreux marchés locaux apparaissent comme un élargissement de l'offre commerciale, tout comme les distributeurs automatiques qui peuvent aussi répondre à l'incompatibilité des horaires d'ouverture avec l'emploi du temps des actifs. Les marchés locaux constituent de véritables sites d'attractions, notamment en période estivale. Les commerces ambulants sont également très utiles dans les petites communes où l'offre est restreinte ou inexistante.

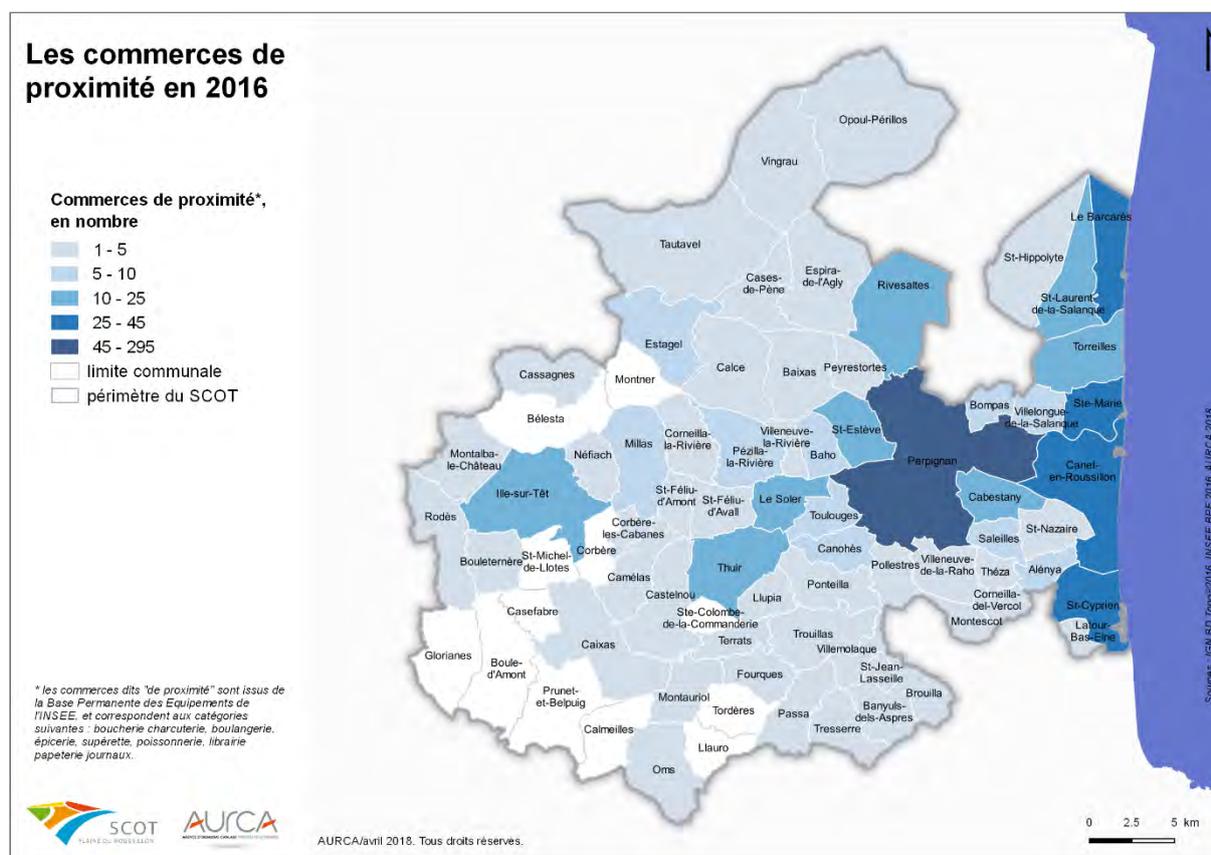


Figure 12 – Les commerces de proximité sur le territoire du SCOT PR en 2016 (INSEE, BPE2016)

## 6. LA COUVERTURE NUMÉRIQUE

**La couverture numérique** sur le territoire du SCOT Plaine du Roussillon **est bien développée mais n'est pas uniforme**. D'après Plan France Très Haut Débit (THD), en 2018 le réseau numérique permet d'accéder au THD et/ou à la fibre optique au sein des **communes du cœur d'agglomération, notamment sur la ville-centre où la qualité de service est supérieure à 100 MBITS**. Les **pôles d'équilibre, bourgs-centres et les communes de la frange littorale ont une bonne couverture numérique comprises entre 8 et 100 MBITS**. **En revanche, que ce soit dans les Corbières, le Ribéral, les Aspres ou encore le Roussillon**, hormis pour les communes situées le long des grands axes de communication, **les autres villes et villages ont un débit insuffisant** (moins de 8 MBITS) ce qui ne permet pas l'accès aux services complets de type Triple Play (télévision + téléphonie + internet). De plus, une majeure partie des massifs reste inéligible.

Ainsi, bien que la majeure partie des communes du territoire soit couverte par l'ADSL, une majorité de communes, même si elles sont desservies ne bénéficient pas d'un accès au THD. D'autres technologies alternatives permettent cependant de compléter la couverture numérique du territoire en Haut Débit (les systèmes de Wifi, le réseau câblé coaxial, etc.) et en très haut débit (fibre optique). Reconnue « infrastructure d'avenir », la fibre optique dessert actuellement quelques communes de la Communauté Urbaine PMM et a vocation à concerner à l'horizon 2023 les 36 communes qui seront couvertes par des opérateurs privés. **Quant au reste du territoire du SCOT Plaine du Roussillon, le département des Pyrénées-Orientales devrait couvrir l'ensemble des communes en THD au travers de son plan 100% Très Haut Débit d'ici 2021 sur les réseaux d'initiative publique.**

« Internet est aujourd'hui un vecteur fondamental du développement économique. En investissant pour installer la fibre optique et le THD partout dans les Pyrénées-Orientales, les élus départementaux s'engagent pour bâtir le département de demain et assurer un développement équilibré du territoire ». (Source : L'accent Catalan 0°90)

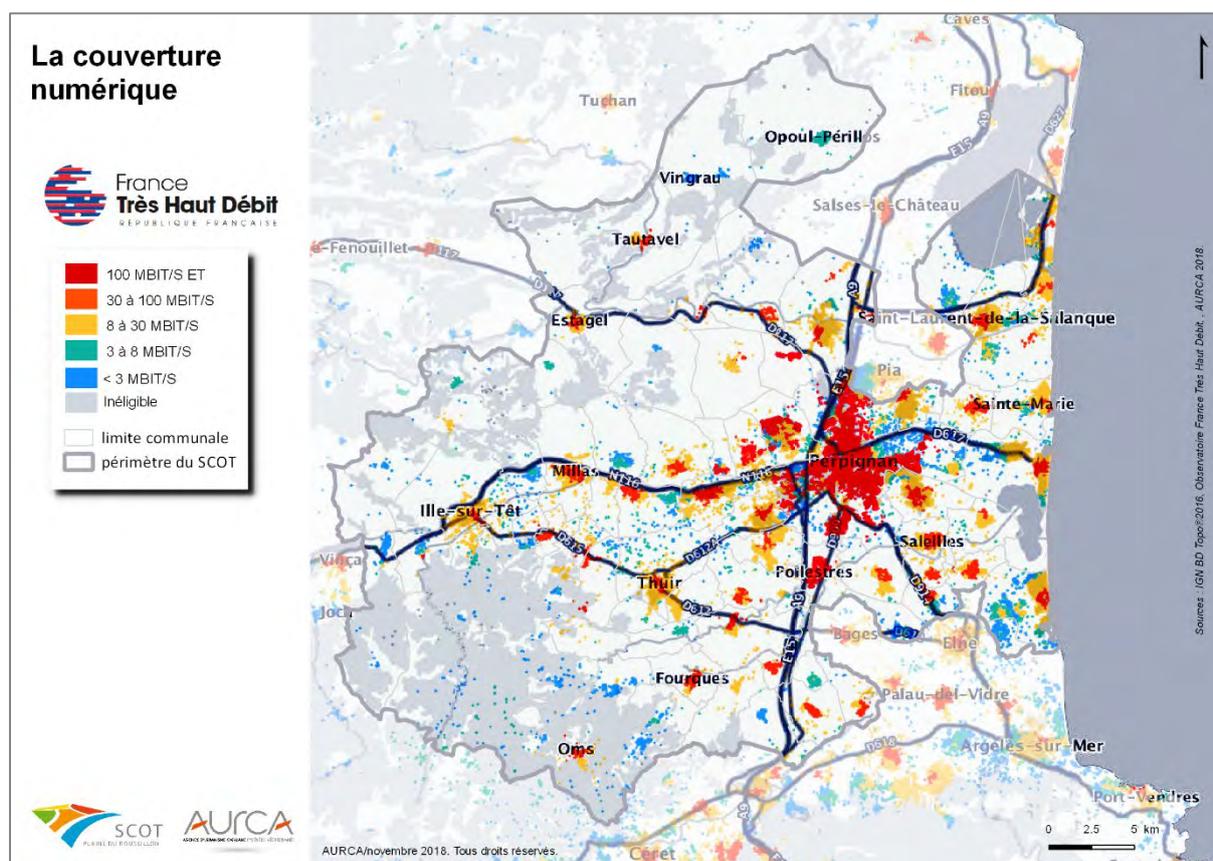


Figure 13 – La couverture numérique sur le territoire du SCOT de la Plaine du Roussillon (Plan France Très Haut Débit et AURCA 2018)

## B. LES EQUIPEMENTS MAJEURS

Le territoire du SCOT concentre un nombre important d'équipements structurants existants qui rayonnent au-delà de la Plaine du Roussillon. Ces équipements majeurs sont confortés par différents projets permettant d'étoffer, moderniser et diversifier cette offre pour la population et l'économie touristique.

### 1. L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Les équipements d'enseignement supérieur sont majoritairement implantés à Perpignan.

**L'université de Perpignan « Via Domitia »** (UPVD) est la structure la plus importante de la plaine. Formant 9 500 étudiants chaque année, il s'agit du troisième pôle universitaire de la région Occitanie, derrière Toulouse et Montpellier et devant Nîmes. Elle se compose de trois facultés, trois instituts, deux centres universitaires et une école publique d'ingénieurs spécialisée dans les énergies renouvelables « Sup'EnR ». L'université est répartie sur quatre sites perpignanais : le site du Campus central dans le quartier du Moulin à Vent, le site Percier dans le quartier de Las Cobas, le site Tecnosud et le Campus Mailly en centre-ville.

**Le Campus Mailly** est un projet de grand équipement qui a été inauguré le 24 novembre 2017. En cours de développement jusqu'à 2020, le projet consiste à réimplanter l'université en cœur de ville. Dans le cadre du grand chantier de renouvellement urbain de Perpignan, l'installation du Campus participe à la revitalisation du cœur de ville. À terme, ce nouveau campus devrait rassembler la totalité des étudiants de la faculté de droit, les étudiants en gestion et conservation du patrimoine, ainsi que les étudiants en photojournalisme, communication et images aériennes. L'UPVD est également présente à Tautavel (Centre Européen de Recherches Préhistoriques) et au Barcarès (Centre de Recherche sur les Écosystèmes Marins, en cotutelle avec le CNRS).

**Le Campus numérique du Soler** est également un projet de grand équipement qui vise à implanter un pôle d'économie numérique et des industries créatives sur le secteur de la gare. Le projet actuellement en cours devrait regrouper sur le même site l'IDEM (l'école des métiers créatifs), l'école régionale du numérique et le CFA régional transfrontalier des industries créatives et numériques, déjà présents dans l'environnement du site. En plus de ces structures d'enseignement supérieur, le pôle devrait accueillir un centre d'entreprises spécialisées dans ce domaine afin d'offrir un parcours complet à la filière du numérique et des industries créatives. Un projet de renouvellement urbain autour de la gare du Soler devrait permettre au pôle de voir le jour (réhabilitation de l'ancienne cave coopérative pour la création d'une salle multi-activités mutualisée et création du centre d'entreprises ainsi que de logements étudiants sur le site d'une ancienne usine d'agro-alimentaire).

D'autres établissements d'enseignement supérieur sont recensés sur le territoire du SCOT, notamment les classes préparatoires et sections de techniciens supérieurs dans les lycées de Perpignan, Rivesaltes, Théza et Canet-en-Roussillon. Toute une série d'instituts, l'Institut de Développement et d'Enseignement Multimédia (IDEM), l'Institut Méditerranéen d'Étude et de Recherche en Informatique en Robotique (IMERIR), l'Institut Méditerranéen de Formation en Soins Infirmiers à Perpignan (IMFSI), et d'écoles sont également au cœur du rayonnement économique, social et scientifique de la plaine.

Des centres de formation d'apprentis complètent le panorama à Perpignan (Tecno-sud, Saint-Charles), à Rivesaltes (CFA, Mas de la Garrigue Nord) et au Soler (CFA régional transfrontalier des industries créatives et numériques). Peuvent également être cités le centre d'enseignement du Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM), le centre de formation en alternance IFC à Perpignan et l'Association pour la Formation des Adultes (AFPA) à Rivesaltes.



Figure 14 – Le campus Mailly (l'indépendant) et le CFA des Pyrénées-Orientales (CMA)

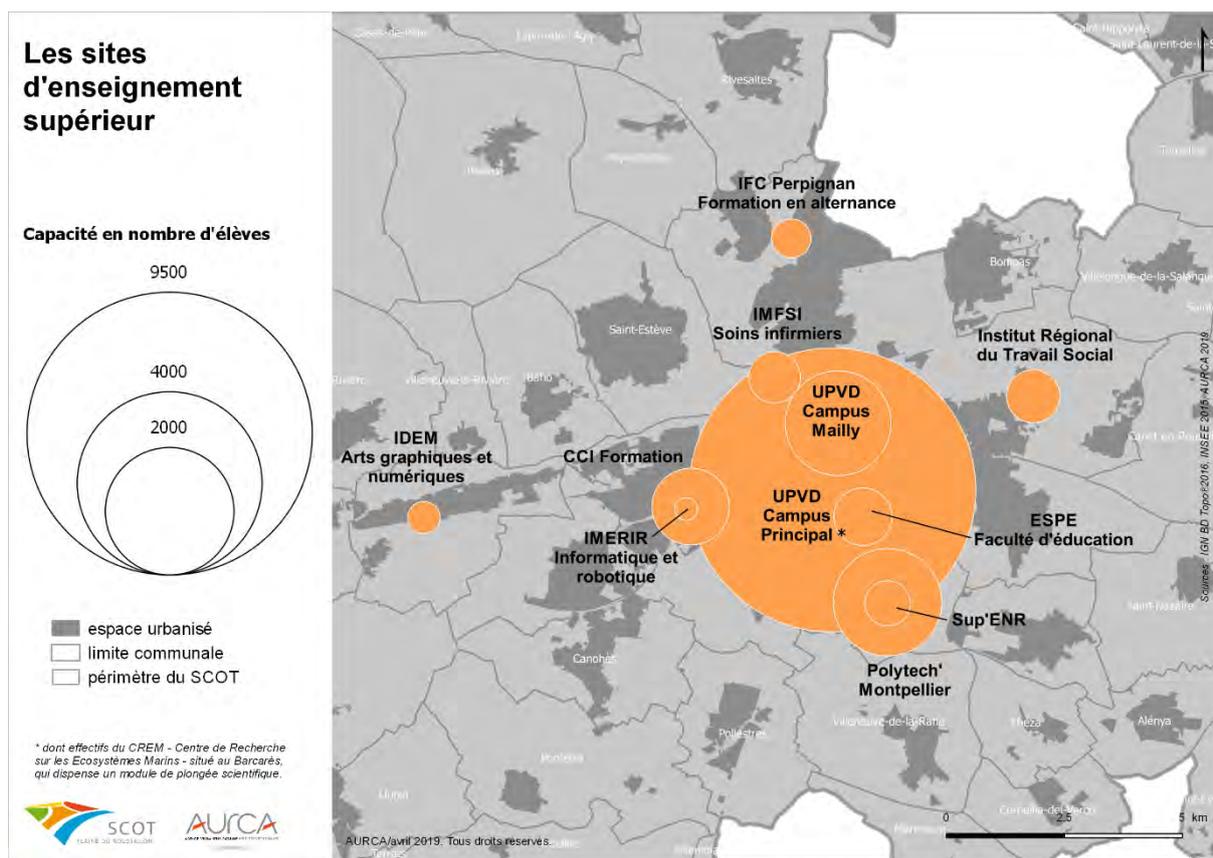


Figure 15 – Les structures de l’enseignement supérieur (INSEE, BPE2016, Académie Montpellier)

## 2. LES EQUIPEMENTS DE SANTE MAJEURS

Le territoire de la Plaine du Roussillon peut compter sur plusieurs équipements de santé majeurs dont un centre hospitalier, six cliniques privées et de nombreux cabinets médicaux en lien avec la couverture dense des praticiens généralistes ou spécialistes. Afin de compléter cette offre de santé, plusieurs centres de radiologies et des laboratoires d’analyses médicales sont recensés au sein du périmètre du SCOT.

Le centre hospitalier de Perpignan rayonne sur le Sud-Est régional. Il s’agit du premier établissement public de santé du département des Pyrénées-Orientales. Il dispose de 1 183 lits et d’un plateau technique très complet et très récent. Il emploie près de 3 500 personnes : 281 médecins, 62 internes en médecine et 3091 personnels non médicaux (personnels soignants et éducatifs, personnel technique et administratif).

Le territoire de la plaine dispose également de six cliniques venant compléter l’offre de soins structurante (Clinique Saint-Pierre, Polyclinique Médipôle, Clinique Notre Dame d’Espérance, Clinique Mutualiste Catalane, Clinique Supervaltech (soin et accompagnement de la personne âgée), Clinique la Pinède (soin de suite et de réadaptation), regroupées sur Perpignan, Cabestany et Saint-Estève.

Des regroupements de praticiens se développent et participent également à la vitalité de l’offre de soins au plus près des habitants (ex : Centre médical de Pézilla-la-Rivière, Médipôle Avicenne à Cabestany ou encore Medi-Canet à Canet-en-Roussillon).



Figure 16 - Centre hospitalier de Perpignan (l’Indépendant)

### 3. LES EQUIPEMENTS SPORTIFS STRUCTURANTS

Il est recensé de nombreux équipements sportifs sur le territoire du SCOT qui rayonnent sur l'ensemble de la plaine. Bien que la plupart des équipements structurants se concentrent sur la ville de Perpignan, d'autres bénéficient de ces atouts, participant à améliorer la qualité du cadre de vie des habitants sur le territoire.

Plusieurs équipements majeurs accueillent les rencontres d'équipes de haut niveau (USAP, Dragons Catalans, etc.) tels que le **stade Aimé Giral** (13 000 places assises), le **stade Gilbert Brutus** (10 460 places assises), le stade Saint-Michel de Canet (1 800 places), le **centre de natation Arlette Franco** ou encore le **centre sportif des Capellans à Saint-Cyprien qui accueillent des sportifs de haut-niveau**. Le Grand stade les Capellans permet la pratique de nombreuses activités sportives telles que le tennis, le padel, le squash mais également la natation et la musculation. Équipement sportif majeur, il rayonne sur l'ensemble du territoire de la plaine grâce notamment à son école de tennis.



Figure 17 - Centre de natation Arlette Franco à Canet (<https://www.ot-canet.fr>)

Le **circuit de karting**, « Grand Roussillon » est implanté à Rivesaltes. Profitant de sa renommée, un **projet de circuit auto/moto et de Technoparc** dans les domaines du **Développement Recherche Environnement Automobile (TDREA)** est prévu en extension de cet équipement. Ce nouveau pôle automobile sera dédié au sport et à la recherche (nouvelles technologies, énergies propres, etc.)

La Plaine du Roussillon compte un golf à Saint-Cyprien (parcours de 27 trous entre l'étang de Canet et la mer) et un golf à Montescot (parcours de 9 trous). Afin de compléter cette offre, un projet de **complexe golfique** sur la commune de **Villeneuve-de-la-Raho** est engagé. Cette ZAC d'une superficie de 150 hectares devrait comprendre un parcours de golf 18 trous (sur environ 70 ha) et des zones d'habitat, des sites d'hébergement touristique et des commerces sur environ 31 ha. Ce futur complexe golfique se veut être un véritable projet touristique permettant de valoriser l'attractivité de la commune et de la plaine.

Toute une série de parcs et d'équipements favorisent les loisirs et la détente tout en participant à la trame verte et bleue sur le territoire de la plaine tels que le square Bir-Hakeim, le parc de Sant-Vicens, le Bois des Chênes et le jardin exotique à Ponteilla... On peut également faire référence au parc Sainte Camille à Cabestany, l'Arboretum à Canet, le jardin des Rêves à Rivesaltes, le parc Clairfont à Toulouges ou encore la pinède à St-Estève. À cela s'ajoute les nombreux plans d'eau comme la retenue de Villeneuve-de-la-Raho, les lacs et étangs de Bompas, Le Soler, Millas, Saint-Estève et Saint-Feliu d'Avall.

Ces espaces de nature servent ainsi de trame à des activités sportives de plein-air comme la marche, le vélo ou tout autre moyen de mobilité active. C'est le cas de la voie verte de l'Agly<sup>2</sup>, des rives du Castelnou entre Le Soler et Saint-Feliu-d'Avall, de Las Canals de Perpignan à Thuir ou des berges de la Têt avec le projet « Es Têt ». **Ce projet de réinvestissement des berges** s'inscrit dans un projet urbain visant à améliorer la qualité de vie des habitants des villages et du quartier nord de Perpignan situé en bordure de la Têt. Il devrait proposer 20 000 m<sup>2</sup> d'espaces publics, récréatifs et de loisir autour d'une voie verte de plus de 20 km reliant Sainte-Marie à Saint-Feliu-d'Avall ainsi qu'à l'Euro-Véloroute 8. La voie verte et ses abords seront aménagés par des traitements qualitatifs, ainsi les berges de la Têt combineront espaces de loisirs, de mobilités douces et de sports de plein air. La section urbaine de Perpignan « le Passeig » a été livrée à l'été 2018.



Figure 18 - Aménagement des berges de la Têt (l'Indépendant)

<sup>2</sup> La voie verte de l'Agly qui devrait être poursuivie vers l'Ouest pour compléter le projet de Véloroute n°81 du Barcarès à Anglet.

## 4. LA CULTURE ET LES LOISIRS

En matière d'offre culturelle, la ville de Perpignan affirme son rayonnement qui bénéficie à l'ensemble du territoire de la plaine et au-delà. La ville-centre réunit les principaux équipements culturels avec un certain nombre de structures d'envergure (Palais des Congrès, Parc des Expositions, Théâtre de l'Archipel, Médiateur, Casa Musicale, Conservatoire à Rayonnement Régional), supports de grands événements (Festival Visa pour l'Image, congrès nationaux et internationaux, colloques, salons, concerts...) permettant de proposer une gamme variée de manifestations culturelles de renommée internationale.

Une offre muséale est également présente sur le territoire se concentrant essentiellement sur Perpignan (le Musée d'art Hyacinthe Rigaud-récemment rénové, le Centre d'Art Contemporain Walter Benjamin, le Musée des monnaies et médailles Joseph Puig, la Casa Païral, le Muséum d'Histoire Naturelle). À Tautavel, le **centre européen de la préhistoire**, équipement culturel majeur de la Plaine du Roussillon, présente l'histoire de l'humanité en Europe. Vieux de 40 ans, cet établissement devenu désuet va faire l'objet d'importants travaux de réhabilitation en 2019. Il s'agira de réaménager les bâtiments et de créer une nouvelle muséographie plus ludique et plus dynamique. Ce projet s'accompagnera d'une démarche de communication visant à faire connaître le centre et à l'intégrer au sein d'une approche de développement touristique du territoire.

Afin de compléter l'offre culturelle, le **Mémorial du Camp à Rivesaltes**, lieu de recueil, de pédagogie et de diffusion de la connaissance dédié aux victimes de l'internement, accueille environ 50 000 visiteurs par an. Édifié sur l'îlot F du Camp Joffre, il se situe en grande majorité sur la commune de Salses et ses accès principaux sont situés sur Rivesaltes.

De nombreuses autres galeries d'arts et salles d'expositions renforcent l'offre culturelle sur l'ensemble du territoire.



Figure 19 - Centre de la préhistoire à Tautavel (<https://www.tautavel.fr>)



Figure 20 - Mémorial du Camp à Rivesaltes (<https://memorialcamp rivesaltes.eu>)

Outre l'Aquarium de Canet en cours de réaménagement, un projet de parc animalier « **Éco-parc dans l'intimité des prédateurs** », est envisagé sur la commune de **Cases-de-Pène**. À long terme, ce dernier devrait se constituer d'un parc regroupant des espèces proches des milieux méditerranéens, d'enclos et de points d'observation des animaux, d'un point de restauration ainsi que de lodges à vocation d'hébergement touristique. Sa mise en place et son développement devrait s'échelonner sur une vingtaine d'années à compter de 2019. Ce parc animalier devrait s'étendre à terme sur environ 25 hectares. Ce nouvel équipement culturel majeur pourra s'intégrer au sein de circuits touristiques et ainsi enrichir l'offre en produits touristiques.

Outre la ville de Perpignan, quelques communes disposent d'une offre culturelle relativement étoffée : Canet-en-Roussillon, Rivesaltes, Cabestany, Ille-sur-Têt, Saint-Estève, Thuir ou encore Toulouges. Elles disposent de salles de cinéma, de théâtre/salles de spectacle, d'écoles de musique ou de danse... La majorité des communes disposent désormais d'un centre socio-culturel ou d'un foyer rural faisant office de salle polyvalente. Les politiques communales et communautaires ont largement contribué au développement de ces équipements. On peut citer quelques réalisations importantes comme « La Catalane » à Ille-sur-Têt, le centre Omega de Sainte-Marie ou encore le complexe des Dômes à Rivesaltes.

## 5. BATIR LES VILLES TOURISTIQUES (REQUALIFICATION DES EQUIPEMENTS PORTUAIRES)

### a. « Port 2020 » à Canet-en-Roussillon

Afin d'asseoir leur attractivité, les stations balnéaires ont engagé de profondes mutations, notamment Canet-en-Roussillon, Saint-Cyprien et Le Barcarès qui développent des projets urbains leur permettant de conforter leur statut de villes littorales et touristiques en lien avec le Plan Littoral 21 Méditerranée. Ces communes sont engagées dans des projets intégrant de nouveaux équipements structurants.



*Le Plan Littoral 21 Méditerranée est le fruit d'une volonté politique lancée le 1er juillet 2016, ambitionnant de façonner le littoral du XXIe siècle, cinquante ans après la Mission Racine. Il vise à donner un nouvel élan à l'économie maritime et littorale par la modernisation des infrastructures portuaires et touristiques, par la montée en gamme de l'hébergement, par l'aménagement et la protection de la côte et par le soutien à l'innovation afin d'inscrire la façade méditerranéenne de notre grande région dans la « croissance bleue »*

*La croissance bleue en Occitanie, ce sont :*

- 220 kilomètres de rivage et un système exceptionnel de 40 000 hectares de lagunes et de réserves naturelles ;
- 1 parc naturel marin du Golfe du Lion – 4 000km<sup>2</sup> protégés en mer ;
- 4 ports de pêche dotés d'une halle à marée, 3 ports de commerce et 1 port fluvial ;
- 6,3 millions de tonnes de fret en 2017 ;
- 70 ports de plaisance, maritimes, lacustres et fluviaux, comprenant 30 000 anneaux et 52 pavillons bleus ;
- 20 stations balnéaires ;
- 1,3 million d'habitants permanents, 60 millions de nuitées de touristes et 180 000 passagers et croisiéristes dans les ports ;
- 61 communes soumises à la loi Littoral.

La commune de **Canet-en-Roussillon** mène une réflexion de développement futur de la ville et défend une stratégie urbaine visant à valoriser les grands équipements. Parmi eux, on compte le projet « **Port 2020** » et le **nouvel Aquarium**. Sur la zone Nord le projet consiste à offrir de nouveaux équipements portuaires aux normes et plus respectueux de l'environnement, notamment dans un souci de gestion raisonné du risque de pollution des eaux. Le port de Canet devrait ainsi se doter d'une plus grande capacité de mouillage, d'une plus grande capacité de stationnements terrestres et de nouveaux locaux pour la capitainerie.

Le projet s'appuie également sur l'implantation de deux équipements structurants : l'Aquarium et le « Quai des loisirs ». **L'Aquarium de Canet** en cours de réalisation devrait proposer d'ici 2019 un parcours ludique autour du thème du monde aquatique au sein d'un bâtiment contemporain tourné vers la Méditerranée. **La nouvelle base nautique, le « Quai des loisirs »**, sera réimplantée sur la zone Sud du port. Elle regroupera l'ensemble des associations portuaires (école de voile, de plongée, de surf/paddle, le yacht-club, les clubs de plaisancier, etc.) Le but est de rassembler et de densifier les activités de loisirs maritimes pour renforcer l'offre touristique.

En complément, les abords immédiats de ces nouveaux équipements seront entièrement réaménagés, les espaces publics seront revalorisés et une remise à niveau de l'offre commerciale des établissements de restauration sera étudiée.



Figure 21 - « Port 2020 » et l'Aquarium de Canet (l'Indépendant)

## b. La « Ville-Port » au Barcarès

**Le Barcarès** ambitionne de réaliser un projet urbain « **la Ville Port** ». Station inachevée née de la mission racine, la municipalité prévoit de créer une nouvelle centralité urbaine autour du port en se dotant de nouveaux équipements mais également de zones d'habitation et de commerces.

Le projet prévoit l'extension du port afin d'obtenir une plus grande capacité d'anneaux et permettre l'accueil de plus grandes unités. En matière d'équipements structurants, la commune se dotera d'**une nouvelle capitainerie, d'un comptoir culturel maritime d'information, d'une halle aux pêcheurs** et intégrera **le pôle de recherche maritime**. Il s'agira également d'**installer de nouveaux équipements permettant d'offrir des services complémentaires aux plaisanciers** (sanitaires, nouveau point-propre pour la collecte et le tri des déchets, bornes interactives, station de carburant automatisée, etc.) Ces nouveaux aménagements encourageront l'accueil de nouvelles activités et services.

Le projet se veut également exemplaire en matière de développement durable, pilote dans le domaine de la résilience, en construisant des bâtiments capables de s'adapter aux changements climatiques et notamment à la montée des eaux.



Figure 22 - Projet « La ville Port du futur »  
Barcarès (<https://www.lebarcares.fr>)

## 6. LES AUTRES GRANDS EQUIPEMENTS

### Un second centre pénitentiaire à Perpignan

Le territoire du SCOT de la Plaine du Roussillon compte actuellement un établissement pénitentiaire à Perpignan. Il se compose d'une maison d'arrêt ainsi que d'un centre de détention. Au vu de la surpopulation carcérale au sein de cette structure, le ministère de la justice a confirmé la création d'un second centre pénitencier d'environ 500 places sur le département. L'implantation de ce projet pourrait se faire dans le secteur du Mas Garrigue à Rivesaltes d'ici 2022. Ce projet permettrait à terme la création d'environ 200 emplois.

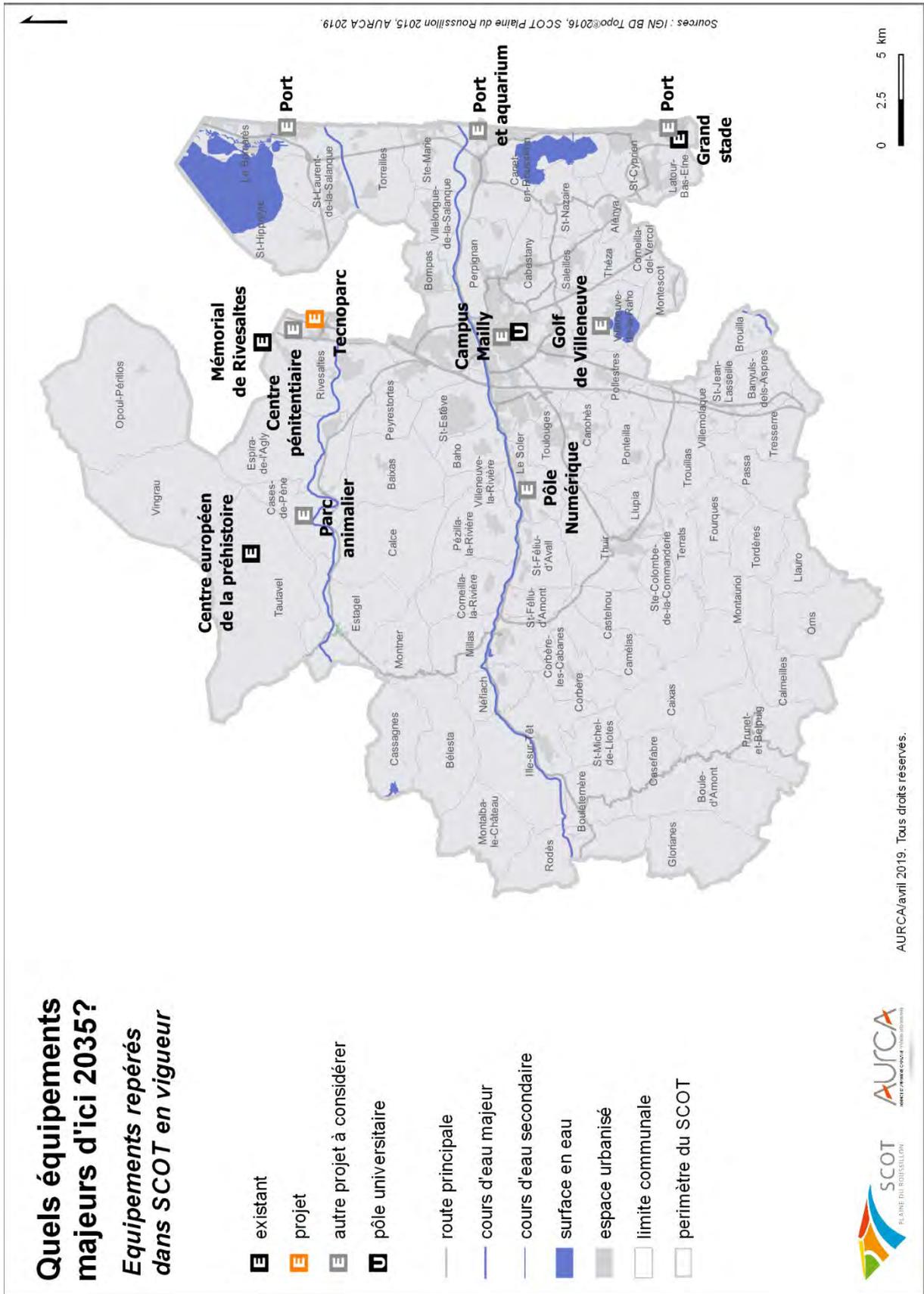


Figure 23 – Les équipements majeurs sur le SCOT PR d'ici 2035 (AURCA 2018)

## ***Ce qu'il faut retenir...***

L'armature du territoire du SCOT présente une structure marquée par la place de Perpignan et par un réseau en étoile de pôles-d'équilibre, de bourgs-centres et de villes littorales. Les équipements et services de « proximité » sont présents au sein de la plupart des communes de la Plaine du Roussillon hormis sur plusieurs villages des massifs dépendants de l'offre voisine. Bien que l'essentiel des équipements soit concentré sur le cœur d'agglomération et la frange littorale, les différents pôles-d'équilibre et bourgs-centre permettent au reste du territoire d'être couvert par une offre de services de gamme supérieure ou à minima intermédiaire. En effet, chaque bassin de vie se rapproche d'une situation « d'autosuffisance » permettant de réduire les déplacements vers des pôles de services plus importants. Le SCOT Plaine du Roussillon possède donc un bon maillage territorial pour les équipements de base garantissant aux habitants un niveau satisfaisant en matière d'équipements et de services.

Le territoire du SCOT bénéficie du rayonnement de sa ville-centre, Perpignan, en matière d'équipements structurants. D'envergure majeure, ces équipements structurants confortent l'attractivité globale du territoire et son statut de troisième pôle urbain régional complémentaire aux deux grandes métropoles régionales.

Les équipements majeurs, qu'ils soient déjà présents ou en projet, sont des leviers de structuration s'insérant au sein d'une stratégie de développement visant à valoriser le territoire. Dès lors, les projets tels que la création du campus Mailly en centre-ville de Perpignan, du campus numérique au Soler ou encore du Technoparc TDREA à Rivesaltes sont autant d'équipements majeurs qui participeront à assurer un rayonnement métropolitain dans les domaines de l'innovation, de l'enseignement et de la recherche. Il en est de même pour l'inscription de la requalification des équipements portuaires des villes littorales au sein du nouveau schéma de cohérence territoriale qui permettra de valoriser ses portes d'entrée maritimes sur la Plaine du Roussillon dans le cadre du renforcement économique du littoral, et de participer à la requalification des stations et des équipements touristiques. De plus, dans un souci d'attractivité et de qualité de vie, le renforcement du développement du très haut débit numérique sur l'ensemble de la plaine reste un enjeu prégnant pour le SCOT afin de conforter l'égalité des citoyens et des territoires.

Aussi, la promotion du développement d'une offre d'équipements structurants complémentaire, notamment dans les domaines touristiques, sportifs, culturels et de loisirs est un enjeu, non seulement pour l'amélioration de la qualité de vie des habitants et des nouvelles populations, mais également pour accompagner l'amélioration qualitative du tourisme sur le territoire de la Plaine du Roussillon.

## LISTE DES FIGURES

Figure 1 – Les bassins de vie 2012 et l’offre de services par gamme (INSEE).....	5
Figure 2 – Les communes comprenant plus de 200 équipements au sein du SCOT PR, nombre et gamme, en 2016 (INSEE, BPE 2016) .....	5
Figure 3 – La répartition des équipements par gamme, comparaison des territoires (INSEE, BPE 2016).....	6
Figure 4 - La répartition des équipements par domaine (INSEE BPE 2016).....	6
Figure 5 - Les équipements sur le territoire du SCOT PR en 2016 par grande fonction (INSEE BPE 2016).....	7
Figure 6 - La répartition des enfants en âge d’aller à l’école (enfants de 11 à 17 ans) sur le SCOT PR (Académie de Montpellier 2016) .....	8
Figure 7 – Les équipements de santé de proximité sur la Plaine du Roussillon en 2016 (INSEE BPE2016).....	9
Figure 8 – Places en établissement pour personnes âgées en 2016 (Conseil Départemental 66).....	10
Figure 9 – Les équipements sportifs sur le territoire du SCOT PR – les communes comptant plus de 25 équipements (Ministère des sports 2018) .....	11
Figure 10 – Les équipements sportifs sur le territoire du SCOT PR, en nombre d’équipements pour 1 000 hab. – les communes comptant plus de 25 équipements (Ministère des sports RES 2018) .....	12
Figure 11 – La répartition des commerces par gamme sur le SCOT PR, les communes comptant plus de 50 commerces (INSEE, BPE2016).....	12
Figure 12 – Les commerces de proximité sur le territoire du SCOT PR en 2016 (INSEE, BPE2016).....	13
Figure 13 – La couverture numérique sur le territoire du SCOT de la Plaine du Roussillon (Plan France Très Haut Débit et AURCA 2018).....	14
Figure 14 – Le campus Mailly (l’indépendant) et le CFA des Pyrénées-Orientales (CMA) .....	15
Figure 15 – Les structures de l’enseignement supérieur (INSEE, BPE2016, Académie Montpellier) .....	16
Figure 16 - Centre hospitalier de Perpignan (l’Indépendant).....	16
Figure 17 - Centre de natation Arlette Franco à Canet ( <a href="https://www.ot-canet.fr">https://www.ot-canet.fr</a> ) .....	17
Figure 18 - Aménagement des berges de la Têt (l’Indépendant).....	17
Figure 19 - Centre de la préhistoire à Tautavel ( <a href="https://www.tautavel.fr">https://www.tautavel.fr</a> ) .....	18
Figure 20 - Mémorial du Camp à Rivesaltes ( <a href="https://memorialcamprivesaltes.eu">https://memorialcamprivesaltes.eu</a> ) .....	18
Figure 21 - « Port 2020 » et l’Aquarium de Canet (l’Indépendant) .....	19
Figure 22 - Projet « La ville Port du futur » Barcarès ( <a href="https://www.lebarcares.fr">https://www.lebarcares.fr</a> ) .....	20
Figure 23 – Les équipements majeurs sur le SCOT PR d’ici 2035 (AURCA 2018) .....	21





## RÉALISATION - MAITRISE D'OUVRAGE



### Syndicat mixte du SCOT Plaine du Roussillon

9, Espace Méditerranée – 6ème étage  
66000 PERPIGNAN  
Tél. : 04 68 37 79 52 – Fax : 04 68 55 38 22  
E-mail : scotplaine-roussillon@wanadoo.fr

## PARTICIPATION AUX ÉTUDES - CONCEPTION GRAPHIQUE



### Agence d'Urbanisme Catalane

19, Espace Méditerranée – 6ème étage  
66000 PERPIGNAN  
Tél. : 04 68 87 75 52 – Fax : 04 68 56 49 52  
E-mail : agence.catalane@aurca.org



web

*Document provisoire – Juillet 2019 (Mission C10)*

*Tous droits réservés.*